



CONSEIL D'ECOLE DU 15 NOVEMBRE 2018

Les participants : cf. fiche d'émargement.

A 16h00, M. Teissonnière, directeur de l'école et président du Conseil d'Ecole ouvre la séance.

1. Le fonctionnement du conseil d'école

M. Teissonnière propose de reconduire le fonctionnement de l'an dernier = Mme Jouan, secrétaire de l'école primaire, assure le secrétariat de chaque conseil d'école ; 11 participants parents d'élèves (adopté en conseil d'Etablissement) + 11 enseignants ayant le droit de vote ; invitation d'une ASEM. Le compte rendu sera ensuite transmis aux participants pour vérification et propositions d'ajouts et/ou de rectifications.

Disposition adoptée à l'unanimité.

Certaines questions diverses seront abordées au fur et à mesure de la discussion. Celles qui restent seront examinées en fin de réunion.

L'ordre du jour a été établi après synthèse des propositions des parents d'élèves élus et des membres de l'équipe pédagogique.

M. Teissonnière félicite les parents élus et les remercie de leur engagement.

2. Bilan de la rentrée 2018

- La structure pédagogique et les effectifs : par classe, évolution : cf. PP

0 refus d'inscription

L'évolution sur 2 ans et mise en perspective avec les données de la Zone Europe du Sud Est (IEN)

Une analyse détaillée permet de faire plusieurs remarques =

- Le nombre de nouveaux inscrits augmente légèrement (+12, +3%)
- Avec une augmentation notable du nombre de nouveaux inscrits italiens : +43
- D'où une augmentation du nombre total d'italiens : +13, pour atteindre 54% des effectifs
- Départ d'une cohorte importante de CM2 (5 classes, 134 élèves). La structure souhaitée prévoit maintenant 4 classes par niveau du CE1 au CM2.
- Diminution du nombre de tiers : -15, soit 7% du total
- Diminution sensible du nombre de français (-50) et surtout des binationaux (-42)

Soit un public italophone à 77%

Un parent de l'APE indique que cette diminution des élèves binationaux est peut-être due aux augmentations des frais de scolarité et au plafond des bourses de l'Etat français.

- Les élections : cf. PV. 40% de participation ; 63,6% de voix pour l'APE (soit 7 sièges), 36,4% pour l'UPEL (soit 4 sièges)
- Les travaux : cf. PP.

Mme Dezetter explique que de nombreux travaux ont été effectués sur les campi pour éviter qu'ils soient submergés d'eau. L'étanchéité des toitures a été vérifiée.

Des travaux de rafraîchissement du collège (peintures, électricité, luminaires) ont eu lieu pendant l'été. La grêle des dernières intempéries a détruit la verrière du gymnase et suite à la mini tornade des arbres ont été abattus. Elle précise que les travaux sur le parc se sont élevés à 30 000€



- la Formation Continue : 38 personnels du 1er degré participeront cette année aux stages de formation continue organisés sur notre zone. Leur remplacement est organisé (anticipation et pas de rupture dans les apprentissages). A signaler, un stage d'établissement ouvert sur les apports du numériques dans les apprentissages qui sera suivi par 13 enseignants.

A ce jour : 5 stagiaires de France seront reçus dans les classes

3. Les évaluations de début d'année : cf. PP

Des évaluations nationales obligatoires aux CP et CE1

Un protocole d'évaluations pour les CE2, CM1, CM2 proposé sur la Zone ESE

Le Directeur explicite les résultats de l'école et les met en perspective avec ceux de la Zone.

Les résultats sont bons dans l'ensemble, l'écart en réussite est même meilleur pour Chateaubriand. En revanche pour les mathématiques le directeur note une baisse entre le CM1 et le CM2, explique qu'il faudra s'interroger sur les raisons alors qu'entre le CP et le CE1, les élèves ont bien progressé.

M. Le Proviseur répond à une question sur le fait que nos élèves de 6^{ème} et 2^{nde} n'ont pas passé les évaluations nationales comme en France : les élèves scolarisés dans les Lycées Français à l'Etranger n'ont pas de numéro d'identification comme en France et n'ont donc pas accès à la plateforme dédiée aux évaluations du 2nd degré.

4. Les projets et actions prévus : cf. PP

Le directeur présente le tableau récapitulatif de tous les projets et des classes transplantées programmés (en jaune les nouveautés). Il insiste sur le fait que tout projet doit venir en appui des enseignements, illustrer/motiver les apprentissages prévus dans les programmes.

Le financement par l'établissement comprend les crédits pédagogiques de chaque classe et la ligne « projets » du budget de l'établissement. Le Directeur souligne l'importance de l'investissement de l'établissement sur ce plan.

En sport, rugby et danse sont repropoés. Le 1% à la charge des familles pour le financement du rugby correspond au fait qu'une classe a souhaité faire cette activité en plus de celles prévues pour son niveau.

Le dispositif de la natation est élargi aux CE1. Cette année 10 classes avec les CP en bénéficieront.

L'objectif est d'avoir les bases requises pour ce niveau en France.

Le directeur note que l'école a réussi à négocier 4 séances gratuites de basket plutôt que 2.

Le directeur détaille les divers projets culturels, civiques et numériques et indique que grâce à la formation numérique des élèves de l'école primaire, les professeurs du collège ont exprimé leur satisfaction. Les élèves sont mieux préparés qu'auparavant et ont moins de difficulté à utiliser leur email ou le drive.

L'UPEL annonce une donation fléchée d'un montant total de 1200€ au projet Opéra, grâce à la participation d'anciens élèves (Victor Vasfi, Tancredi Musco, Giuseppe Segni, Tancredi Rebecchini, Giacchino Sani, Clementina et Maria Camilla Cordaro) voir note réf. annexée au compte rendu « bur2018-012 »

Le Directeur puis Mme Morlupi remercient.

Le cofinancement des projets avec les familles avait été fixé les années précédentes à 45€ pour l'année scolaire, hors dépenses liées au départ en séjour.



Certains enseignants proposent que cette somme soit relevée à 70 € si la classe ne fait pas de classe transplantée car elles ne peuvent pas financer certaines activités payantes choisies.

Les parents d'élèves élus et une partie des enseignants n'y sont pas favorables. Un parent d'élève APE explique que le montant de cette somme a été l'objet de longues négociations pendant diverses séances du Conseil d'établissement.

Un parent d'élève précise que certaines actions peuvent être gratuites ou à coût réduit à Rome et sont néanmoins très intéressantes.

Ont déjà été validés lors du dernier Conseil d'école = les 3 voyages des CM2, les 5 voyages des CP, le voyage du CM2 à l'île d'Elbe.

2 CM1 (Mme Besacier et M. Coester) vont participer à ce voyage = dernière semaine de mai, 500 € maximum. Avis favorable à l'unanimité.

L'UPEL présente les projets proposés (dont : la "Nuit de la lecture" ; projet de sensibilisation aux diverses formes de daltonisme; "Le potager scientifique" ; reconduction du projet Walce «Questa non me la fumo» ; Projet de sensibilisation "Contre la drogue"; "La mer" : projet de campagne d'information sur la préservation du milieu marin ; "Education alimentaire et environnementale" - en liaison avec la cantine) Cf. communication ci-jointe « Bur 2018-018»

Un enseignant s'interroge sur la pertinence de certains projets comme la détection du daltonisme ou le projet contre la drogue, peu adaptés au primaire.

Une enseignante explique que les projets ne sont pas en concurrence, que les approches peuvent être très différentes pour un même thème, que cette diversité est importante.

Le Directeur souligne la souplesse des services administratifs qui s'adaptent et cherchent des solutions pour que ces projets soient réalisables.

Le Proviseur rajoute que le projet Opéra avait bénéficié de financements de l'AEFE par l'intermédiaire des APP et que ce serait une solution possible pour d'autres projets.

5. Le projet d'établissement cf. PP

- Travail en conseil des maîtres et en conseil de cycle
- Proposition d'un questionnaire en ligne aux parents par le Directeur qui indique que les parents élus et les enseignants (conseil de cycle) peuvent faire part de leurs remarques jusqu'au 7 décembre.
- Des indicateurs
- La mission d'homologation à l'école primaire du 03 au 05/12

6. Les points et questions divers cf. PP

L'infirmière scolaire Mme Cavallo est en congé maternité. Un appel à candidature a été lancé. Elle est actuellement remplacée partiellement.

Un débat s'engage sur le fait que les classes de CM2 soient localisées à la Portineria.

Le Comité Evènements pourrait être officialisé au Conseil d'Etablissement (composition, échéancier ...)

L'Upel propose que durant la fête de Noël il soit possible d'organiser un point de collecte de couvertures pour San Egidio.



Certificat médical = l'établissement assure une veille juridique sur ce point. Effectivement dans notre région la délivrance d'un CM n'est pas obligatoire. Cela nécessitera donc de modifier le règlement intérieur.

Les élèves à besoins particuliers = M. Montegut fait un point sur les PAP, leur bon fonctionnement et ajoute qu'à cette rentrée l'école accueille un élève avec Projet Personnalisé de Scolarisation. Cet élève est reconnu, bien intégré et bien accepté par ses camarades. Etre une école inclusive constitue un enrichissement pour toute l'école (élèves et personnels). Les associations des parents sont très satisfaites

Elections des délégués de classe avec le problème des cadeaux en échange des votes : cela a été évoqué en conseil des maîtres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15 (2h15 de débat)

M. Teissonnière remercie tous les participants et les invite à partager un moment convivial.

Le Président
R. TEISSONNIERE

La secrétaire de séance
D. JOUAN